

Cahier des Charges

Pouvoir adjudicateur :

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de la Corse

Représentant du pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Corse

Objet de la consultation

PRESTATION DE FORMATIONS

Lot 9 : Domaine de formation : Bâtiment

**Formation : Réussir un dimensionnement d'eau chaude solaire collective
Corse du Sud**

Date de publication

L'avis a été publié le 27 janvier 2012

Remise des offres

Date limite de réception : le mardi 14 février 2012 à 16 heures

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE – LOT 9

Dans le cadre de la formation continue des actifs de l'Artisanat de Corse, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Corse en collaboration avec les organisations Professionnelles de l'Artisanat a pour objectif de former les artisans et leurs salariés au dimensionnement d'eau chaude collective solaire dans le cadre de la nouvelle réglementation thermique 2012

Personnes concernées :

Artisans et salariés du bâtiment en particuliers ceux qui interviennent dans le domaine des énergies renouvelables ou de la construction HQE

Nombre de jours : 4 jours

Nombre d'heures : 7 heures par jour soit 28 heures pour 4 jours

ARTICLE 2 : MISSION DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra mettre en œuvre des formations qui s'exécutent sur la base :
Former aux principes du dimensionnement d'eau chaude solaire collective dans le cadre de la nouvelle réglementation thermique 2012

ARTICLE 3 : DESCRIPTION PEDAGOGIQUE

Le programme de formation devra comprendre les chapitres suivant :

- Acquisition des connaissances théoriques nécessaire d'une installation d'eau chaude solaire collective
- Estimation de la faisabilité du projet
- Savoir dimensionner une installation
- Choisir un système adapté et répondant aux besoins
- Etudier les facteurs de réussite d'un projet

Validation de la formation : attestation de stage délivrée aux participants